



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/56
27 février 2009

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-septième réunion
Montréal, 30 mars – 3 avril 2009

PROPOSITION DE PROJET : ZAMBIE

Le présent document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante:

Elimination

- Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (deuxième tranche)

PNUE et PNUD

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS
Zambie

| | |
|----------------------------|-------------------|
| (I) TITRE DU PROJET | ORGANISME: |
| Plan d'élimination de CFC | PNUD, PNUÉ |

| | | | | | |
|---|--------|-----------|-------|--------------------|--|
| (II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO) | | | | ANNEE: 2007 | |
| CFC: 4.1 | CTC: 0 | Halons: 0 | MB: 6 | TCA: 0 | |

| (III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO) | | | | | | | | | | ANNEE: 2007 | | | |
|---|----------|---------|--------|---------------|----------------------|----------|--------------------------|----------------------|----------------------------|--------------------|---------|-------------------|--------------------------|
| Substances | Aérosols | Mousses | Halons | Refrigération | | Solvants | Agents de transformation | Inhalateurs a doseur | Utilisation de laboratoire | Bromure de méthyle | | Gonflage de tabac | Total Sector Consumption |
| | | | | Fabrication | Services d'entretien | | | | | QPS | Non QPS | | |
| CFC | | | | | 4.1 | | | | | | | | 4.1 |
| CTC | | | | | | | | | | | | | 0 |
| Halons | | | | | | | | | | | | | 0 |
| Methyl Bromide | | | | | | | | | | | | | 6.6 |
| Others | | | | | | | | | | | | | 0 |
| TCA | | | | | | | | | | | | | 0 |

| | | | | | | |
|--|------|------------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| (IV) DONNEES DU PROJET | | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | Total |
| Limites de la consommation du Protocole de Montréal | | CFC | 4.1 | 4.1 | 4.1 | 0. |
| Consommation maximale permise (Tonnes PAO) | | CFC | 4.1 | 4.1 | 4.1 | 0. |
| Coûts de projet (\$US) | PNUD | Coûts de projet | 109,000. | | | 109,000. |
| | | Coûts de soutien | 9,810. | | | 9,810. |
| | PNUÉ | Coûts de projet | 94,000. | | 42,000. | 136,000. |
| | | Coûts de soutien | 12,220. | | 5,460. | 17,680. |
| Total des fonds approuvés en principe (\$US) | | Coûts de projet | 203,000. | | 42,000. | 245,000. |
| | | Coûts de soutien | 22,030. | | 5,460. | 27,490. |
| Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US) | | Coûts de projet | 203,000. | | 0. | 203,000. |
| | | Coûts de soutien | 22,030. | | 0. | 22,030. |
| Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US) | | Coûts de projet | | | 42,000. | 42,000. |
| | | Coûts de soutien | | | 5,460. | 5,460. |

| | |
|---|----------------------|
| (V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT: | Approbation générale |
|---|----------------------|

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. Agissant au nom du Gouvernement de Zambie, le PNUE, en tant qu'agence principale d'exécution, a présenté à la 57^e Réunion du Comité exécutif une demande de financement de la deuxième tranche (2009) du Plan de gestion de l'élimination finale des CFC au coût global de 42 000 \$US plus des coûts d'appui d'agence s'élevant à 5 460 \$US. Le projet est mis en œuvre en partenariat avec le PNUD, comme coorganisme d'exécution, et l'on ne prévoit pas de financement pour le Programme au titre de la seconde tranche. La demande s'accompagne d'un rapport périodique sur la mise en œuvre du Plan de gestion de l'élimination finale des CFC en 2008. Le PNUE a également présenté le programme de mise en œuvre pour 2009 et des tableaux d'accords pluriannuels.

Contexte

2. Le Plan de gestion de l'élimination finale des CFC de Zambie avait été approuvé par le Comité exécutif lors de sa 53^e réunion pour un montant total de 245 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence s'élevant à 27 940 \$ US (136 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 17 680 \$ US pour le PNUE ainsi qu'un montant de 109 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 9 810 \$ US pour le PNUD) pour éliminer de façon définitive la consommation de CFC dans le pays avant le 1^{er} janvier 2010. La première tranche avait été approuvée par le Comité exécutif à la même réunion pour un montant de 203 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence s'élevant à 12 220 \$ US pour le PNUE et à 9 810 \$ US pour le PNUD.

Rapport périodique 2008

3. Un certain nombre d'activités ont été mises en œuvre en 2008 :

- a) Des ateliers de formation destinés aux techniciens frigoristes ont été mis en place en avril-juin et en novembre 2008. 95 praticiens ont ainsi été formés et certifiés (l'objectif pour l'ensemble des phases du PGEF est de 250). Des boîtes à outil ont été achetées et distribuées aux techniciens formés ;
- b) La formation de 45 agents des douanes a été impartie pour la première fois en 2008, avec l'objectif de former 200 agents pour l'ensemble des phases du PGEF. Cinq identificateurs ont été achetés comme prévu ;
- c) Du matériel destiné aux centres de reconversion, conçus pour servir de centres d'excellence, a été acheté et des techniciens ont été formés ;
- d) Un programme d'incitations à la reconversion a été lancé, mais il n'est pas encore fait état de résultats tangibles en termes de reconversion à ce jour ; et
- e) Des activités de gestion et de surveillance de projets ont été mises en œuvre, le service de gestion a été créé.

4. Le solde inutilisé du financement approuvé en décembre 2008 s'élève à 77 000 \$ US, soit 38 % du montant approuvé jusqu'à présent.

Plan annuel de mise en œuvre 2009

5. Un certain nombre d'activités sont prévues dans le cadre du programme annuel de mise en œuvre 2009, comme la formation de 100 techniciens aux bonnes pratiques dans le domaine de la réfrigération et

de 100 agents des douanes, des activités de surveillance et un appui supplémentaire aux centres de reconversion.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

6. Le Secrétariat a sollicité davantage d'informations sur l'activité « aide à l'examen des réglementations des SAO ». Le PNUE a indiqué qu'en 2008 cette activité avait consisté à charger un expert de rédiger l'amendement aux réglementations des SAO, à rédiger les modifications proposées et à examiner l'amendement lors de l'atelier des parties prenantes nationales. L'amendement interdit les importations de SAO et de matériel contenant ce type de substances et prévoit des mesures de contrôle des HCFC. Il a été présenté au Ministère de la justice et devrait être approuvé avant la fin juillet 2009.

7. Par ailleurs, le Secrétariat a sollicité davantage d'informations sur la base de l'expérience tirée de l'utilisation d'hydrocarbures pour l'entretien d'équipement de réfrigération à base de CFC. Le PNUE a fait savoir que dans le secteur de l'entretien, la manipulation du matériel technique est effectuée par des techniciens expérimentés, qui ont reçu une formation spécifique sur l'utilisation des hydrocarbures. A ce jour, aucun problème particulier lié aux technologies sur les hydrocarbures n'a été relevé, et plusieurs fournisseurs se sont déclarés disposés à fournir des réfrigérants en prévision d'une augmentation de la demande dans un avenir proche. Les clients apprécient cette technologie, en raison de sa faible consommation d'énergie et de la capacité des appareils convertis à fonctionner avec un voltage de faible puissance, ce qui est fréquent dans la plupart des pays africains.

8. Les progrès accomplis par la Zambie en matière d'élimination au cours des 15 mois qui ont suivi l'approbation du PGEF sont significatifs.

RECOMMANDATION

9. Le Secrétariat recommande que le Comité exécutif :

- a) Prenne note du rapport périodique sur la mise en œuvre du Plan de gestion de l'élimination finale des CFC en Zambie au cours de l'année 2008 ; et
- b) Approuve le programme de mise en œuvre pour 2009.

10. En outre, le Secrétariat recommande l'approbation globale de la seconde et dernière tranche (2009) du PGEF de la Zambie, avec les coûts d'appui y relatifs au niveau de financement suivant :

| | Titre du projet | Financement du projet (\$US) | Coûts d'appui (\$US) | Agence d'exécution |
|----|---|------------------------------------|-------------------------|-----------------------|
| a) | Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (deuxième tranche) | 42 000 | 5 460 | PNUE |

- - - -